

Visa du responsable bâtiments

COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Rue du Vieux-Four 50 1288 Aire-la-Ville

tél. 022 757 48 29 (Secrétariat) tél. 022 757 13 44 (Location salles)

Horaires d'ouverture : Mardi 15h00 à 19h00 et vendredi 8h00 à 11h30

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE

Merci de remplir tous les champs demandés

<u>Demandeur :</u>			
Nom de la société			
Nom et prénom du responsable _			
Date de naissance			
Adresse			
Code postal + Ville			
Nom et n° police assurance RC _			
Téléphone + portable			
E-mail			
Genre de manifestation			
Date de la manifestation	Het	ure début	Heure fin (max. 01h00)
Nombre de participants	Garde	e de pompiers obligato	ire dès 300 personnes
Moyenne d'âge des participants _			
Préparation de la salle, le	à part	ir de	
	des appareils chauffants (bougies, pyrote		ı, réchauds, etc.) pompiers sera obligatoire
<u>Locaux demandés</u>			
☐ Salle polyvalente + ☐ Scène + ☐ Foyer + ☐ Buvette + ☐ Cuisine + ☐ Vestiaires s/sol + ☐ Vaisselle 400 personnes			
☐ Salle V. Duvillard + ☐ Scène + ☐ Cuisine + ☐ Vaisselle 100 personnes			
☐ Salle Le Rhône + ☐ Cuisine + ☐ Vaisselle 50 personnes			
☐ Bar s/sol salle polyvalente (ré 35 personnes	servé aux habitants)		
 2. La location ne sera validée qu'une fois le 3. En fonction du genre de manifestation, d'autorisation doit se faire au minimum 30 points. 4. Le soussigné s'engage personnellement 	e autorisation d'occupation et doit être remplie pa e contrat de location signé par les 2 parties. l'utilisation de la salle est subordonnée à la délivra D jours avant la date de la manifestation auprès de à se conformer au règlement relatif à la location d	nce de l'autorisation de la r la Mairie d'Aire-la-Ville. L'u es locaux communaux ci-joi	nanifestation. Cette demande tilisateur devra s'y conformer en tous
Lieu et date		Signature	